

# Protocole Égalité : expression de SUD Culture au CT ministériel

SUD Culture ne peut que se réjouir de la finalisation de ce protocole. Elle intervient après un long processus de négociation arrivé toutefois bien tardivement. Le protocole de la fonction publique a été signé en mars 2013 et il aura fallu attendre cinq années et le passage de 5 ministres rue de Valois pour qu'il se décline dans notre ministère.

Pourtant, il était plus que temps. Les inégalités au sein de ce ministère sont légions : discriminations dans les rémunérations, iniquité dans les évolutions de carrière, encadrement supérieur fortement masculin et donc non représentatif de la population du ministère, tabou – comme partout ailleurs – sur les violences sexistes et sexuelles...

SUD Culture n'a eu de cesse, avant même la signature du protocole de 2013, de tenter de faire bouger les choses, d'alerter... Et nous nous sommes parfois senti-es bien seul-es. Mais le processus d'appropriation des questions de discriminations liées au sexe et des violences qui en découlent, par les dirigeantes et dirigeants du ministère, les membres de l'administration mais aussi par les équipes syndicales, y compris les nôtres, est lent :

- parce que ces questions renvoient aux expériences individuelles et collectives de chacune et chacun ;
- parce que la lutte pour l'égalité passe par une remise en cause un système profondément ancré, le patriarcat qui instaure la domination des hommes ;
- parce qu'une égalité réelle implique une remise en cause de nos organisations du travail ;
- parce qu'il est difficile pour une homme de dénoncer des

privilèges dont il bénéficie... et les hommes sont nombreux à la tête de ce ministère, comme dans nos syndicats.

Ce protocole aura eu le mérite, en plus des avancées réelles, de nous pousser à confronter nos idées, à échanger sur les questions liées aux inégalités Femmes/Hommes, entre organisations syndicales, notamment dans le cadre d'une intersyndicale large, mais aussi avec l'administration. L'élaboration de ce texte aura permis de réfléchir avec l'administration à la construction d'une « culture de l'égalité femmes/hommes ». Et il convient de remercier les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce protocole... et qui, côté administration, ont parfois subi les foudres syndicales.

Ce texte est imparfait, tout comme son plan d'action, ce qui a pu amener certaines organisations syndicales à hésiter à le signer. SUD Culture Solidaires a fait le choix de le signer :

- parce nous sommes profondément engagé-es dans la lutte contre le patriarcat et que nous nous sommes fortement impliqué-es dans ces négociations ;
- parce qu'il ouvre de nouveaux droits aux personnels du ministère ;
- parce que ce n'est qu'un outil pour combattre les discriminations que subissent au quotidien aux femmes dans ce ministère. C'est un texte qui doit être vivant, il nous reste donc à toutes et tous encore du travail.

Nous resterons vigilantes et vigilants à sa bonne application et nous continuerons à être force de proposition comme nous l'avons toujours été.

Enfin, nous notons que notre demande de féminiser un texte qui traite d'égalité Femmes/Hommes a été refusée, pourtant rien ne l'interdisait y compris la circulaire du 21 novembre 2017. Une fois de plus, le sacro-saint « neutre masculin » l'a emporté

sur le féminin, règle misogyne édictée par des hommes qui ont décidé, dans le courant du XVIIe siècle, de fixer la langue française en la déféminisant. Leur justification était simple, et nous citons ici Claude Favre de Vaugelas, en 1647, grammairien et membre de l'Académie française : « le genre masculin, étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble » et Beauzé, un siècle plus tard, de préciser que c'est « à cause de la supériorité du mâle sur la femelle ».

Avec ce protocole, ce ministère s'engage clairement dans le XXIe siècle ; avec le refus de le féminiser, il reste clairement englué dans le XVIIe siècle et les siècles suivants au cours desquels tout a été mis en œuvre pour faire des femmes des mineures sociales et juridiques. Joli loupé.

SUD Culture Solidaires Paris, le 22 novembre 2018